

**DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION A L'INTERNAT
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027**

Réservé à l'administration

Avis du Chef d'établissement : Admission Refus

Motif :

.....

.....

Le : / /

Le Proviseur

Première demande

Renouvellement de demande

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE : (ÉCRIRE EN MAJUSCULE)

Nom : Prénom : Sexe : F M

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Adresse de l'élève :

Code postal : Commune:

N° de portable de l'élève (obligatoire) :/...../...../...../.....

Moyen de transport utilisé par l'élève pour le trajet lycée/domicile :

Distance domicile/lycée : Temps de transport (aller uniquement) :

Boursier : OUI NON Enfant en garde alternée : OUI NON

Jour d'arrivée souhaité à l'internat * : Dimanche soir Lundi

Classe suivie durant l'année 2025-2026 :

Etablissement d'origine :

Classe demandée à la rentrée 2026 :

Langue Vivante A : Langue Vivante B :

Options éventuelles :

Activité régulièrement pratiquée connue à ce jour (sport, atelier créatif, musique, etc...) horaire hebdomadaire (Attention : sauf section sportive, possibilité de pratiquer une seule activité extra-scolaire, un soir par semaine) :

L'élève bénéficie-t-il d'un suivi particulier : oui non Si oui : médical social

Nom du service :

Coordonnées :

Personne référente :

* Une tarification différente s'applique selon le jour d'arrivée (voir tableau page 4)

Responsable légal 1 de l'élève :

Nom : Prénom :
Qualité : Père Mère Tuteur
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....
Mail :

Responsable légal 2 de l'élève :

Nom : Prénom :
Qualité : Père Mère Tuteur
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....
Mail :

En cas de déménagement à venir (avec justificatif du lieu et de la date d'emménagement) :

Adresse :
Code postal : Ville :

Correspondant de proximité :

Le correspondant est une personne obligatoirement majeure habitant La Rochelle ou ses proches environs, désignée par les parents, qui s'engage à se substituer aux parents et prendre en charge l'élève en cas de nécessité ou d'urgence.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....
Mail :

Motif de la demande d'internat :

.....
.....

Dossier à retourner impérativement avant le 29 juin 2026

Pièces à fournir impérativement avec le dossier :

- Copie des bulletins trimestriels de l'année en cours
- Une lettre motivant la demande de la part des responsables
- Une lettre de motivation de l'élève pour l'internat
- Justificatif de domicile en cas de déménagement à venir

Je soussigné-e, Madame, Monsieurreconnait avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de l'internat.

Le : / / à Signature du responsable légal :

NOTICE D'INFORMATIONS (À CONSERVER PAR LA FAMILLE)

L'internat est un service proposé aux familles dans le but de faciliter la scolarité et la réussite de leurs enfants. Chaque demande d'inscription à l'internat sera examinée individuellement lors d'une commission de l'internat qui se réunit au début du mois de juillet. Les réponses seront communiquées aux familles au plus tard le 13 juillet 2026.

Les éléments d'appréciation pour l'admission sont les suivants :

- Éloignement du lieu d'habitation / temps de trajet quotidien
- Intégration d'une filière sélective (section sportive, filière à effectif contingenté ST2S, STL)
- Cursus scolaire avec une spécialité artistique (arts plastiques, théâtre)
- Les compétences psycho-sociales
- La contribution à la réussite scolaire

Conditions générales (extrait du règlement intérieur) :

Merci de prendre connaissance des modalités de fonctionnement de l'internat.

L'inscription à l'internat a un caractère annuel. L'engagement est ferme et définitif. Les demandes de dérogation à ce principe ne pourront être accordées qu'à titre exceptionnel.

Le tarif annuel est **forfaitaire. Il dépend du quotient familial** et du nombre de nuit passées (**voir tableau page suivante**). La facturation est trimestrielle.

Des remises d'ordre (remboursements) seront accordés selon le règlement voté par le conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

Les chambres sont collectives et composées de 3 lits.

Les horaires : **L'internat est fermé du vendredi après les cours au dimanche 20h30, ainsi que tous les jours fériés** (sauf pour les étudiants de la CPES CAAP qui choisissent l'option 7 jours).

Chaque absence doit être signalée par écrit en amont auprès du service vie scolaire **UNIQUEMENT** à l'adresse mail dédiée : **internatvalin@ac-poitiers.fr**

6h45	Lever des élèves
7h00 à 7h30	Accès au petit-déjeuner
7h45	Fermeture de l'internat
17h30	Accueil des élèves de 2 ^{des} et 1 ^{eres} puis 1 ^{er} appel
19h00	Heure limite de retour des terminales et post-bac (appel des élèves)
18h45 à 19h30	Dîner
19h30 à 20h45	Etude obligatoire - En salle surveillée pour les secondes, dans les chambres et/ou en étude pour les autres niveaux selon les résultats scolaires et le comportement
21h45	Retour dans les chambres et 2 ^{ème} appel
22h15	Coucher des élèves et extinction des lumières

Attention : L'usage des objets connectés (téléphone, tablette, ordinateur) est interdit à l'internat de 22h à 7h le matin. Les téléphones seront remis tous les soirs aux assistants d'éducation.

Pour plus d'informations (capacité d'accueil, trousseau, galerie de photos, etc...), vous pouvez consulter le site internet du lycée : <https://www.lycee-valin.fr/RJVALIN/informations-internat/>

LA TARIFICATION SOLIDAIRE

(Ce tarif est fourni à titre indicatif et pourra être actualisé par la Région à la rentrée 2026)

Les tranches tarifaires	Quotient familial régional	Internes du lundi au vendredi (4 nuits / 9 repas)	Internes du dimanche soir au vendredi (5 nuits / 9 repas)	Internes (CPES uniquement) 7 nuits / 9 repas
1	≤ 3 040€	1 157,75 €	1 268,00 €	1 488,50 €
2	3 041€ à 5 780€	1 189,05 €	1 299,30 €	1 519,80 €
3	5 781€ à 7 960€	1 220,35 €	1 330,60 €	1 551,10 €
4	7 961€ à 9 850€	1 251,65 €	1 361,90 €	1 582,40 €
5	9 851€ à 11 570€	1 282,95 €	1 393,20 €	1 613,70 €
6	11 571€ à 13 300€	1 323,64 €	1 433,89 €	1 654,39 €
7	Non soumis à revenus	1 329,90 €	1 440,15 €	1 660,65 €
8	13 301€ à 15 400€	1 455,10 €	1 565,35 €	1 785,85 €
9	15 401€ à 18 380€	1 642,90 €	1 753,15 €	1 973,65 €
10	18 381€ à 23 960€	1 924,60 €	2 034,85 €	2 255,35 €
11	≥ 23 961€	2 159,35 €	2 269,60 €	2 490,10 €

Quotient familial régional annuel = Revenu fiscal de référence annuel / nombre de parts fiscales.